

RÈGLEMENT INTÉRIEUR & CONDITIONS GÉNÉRALES

D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

Polyglot Why Not

Le présent document encadre l'inscription, l'accès et la participation aux ateliers et contenus proposés par Polyglot Why Not (« PWN »). Il a pour objectif de protéger les familles, les enfants, les animatrices, les contenus pédagogiques et le bon fonctionnement de la communauté.

Toute inscription implique la prise de connaissance et l'acceptation du présent document avant validation du paiement.

1. Objet et nature des activités

Polyglot Why Not propose des ateliers d'éveil, d'initiation et d'immersion linguistique destinés principalement aux jeunes enfants, ainsi que des ressources pédagogiques associées. Les langues, formats, fréquences et contenus disponibles peuvent évoluer selon les offres proposées au moment de l'inscription.

Les ateliers reposent sur une approche immersive et ludique. Ils ne constituent ni un enseignement scolaire diplômant, ni une préparation à un examen, et ne comportent aucune garantie de résultat, de niveau ou de progression déterminée. La régularité de participation et l'exposition à la langue en dehors des ateliers peuvent influencer les progrès de l'enfant.

2. Inscription, famille bénéficiaire et caractère personnel des accès

L'inscription devient définitive après validation du paiement correspondant à l'offre choisie. Sauf indication contraire sur la page de vente, l'inscription est rattachée à une seule famille et ne peut être utilisée par des enfants appartenant à plusieurs foyers distincts.

Les liens, codes, accès Zoom, espaces Telegram, dossiers Drive, vidéos, documents, supports et ressources transmis sont strictement personnels et confidentiels. Ils ne peuvent être cédés, prêtés, transférés, publiés ou partagés avec un tiers ou une autre famille.

3. Durée de l'engagement et paiement

La durée de l'engagement, le contenu de l'offre, le nombre de langues souscrites, les facilités de paiement et le prix applicable sont ceux affichés au moment de l'inscription.

Lorsqu'un paiement fractionné est proposé, il constitue une facilité de paiement et non un abonnement mensuel résiliable à tout moment. Sauf disposition légale impérative contraire, l'engagement porte sur la totalité de l'offre souscrite.

Un retard, un défaut ou un rejet de paiement peut entraîner la suspension temporaire des accès jusqu'à régularisation. La suspension des accès ne vaut pas annulation de l'engagement financier déjà contracté.

4. Rétractation, annulation et désistement

Les droits éventuels de rétractation sont exercés dans les conditions et délais prévus par la réglementation applicable à la situation de la famille.

Une fois le délai légal de rétractation expiré, ou lorsque son exercice n'est plus possible conformément à la réglementation applicable, tout désistement, abandon ou absence volontaire de la famille ne donne pas droit au remboursement des sommes dues au titre de l'offre souscrite, sauf accord écrit contraire de Polyglot Why Not.

5. Organisation des ateliers et accès aux créneaux

Les ateliers sont organisés exclusivement en ligne selon le planning communiqué par Polyglot Why Not. Lorsqu'une offre donne accès à plusieurs créneaux pour une même langue, la famille peut participer aux créneaux inclus dans son offre, sous réserve des modalités communiquées pour la période concernée.

Certains créneaux peuvent comporter davantage de temps d'expression orale (« speaking time »), notamment pour les enfants plus à l'aise ou plus grands. Cette organisation pédagogique peut varier sans modifier la nature de l'offre.

Les horaires, animatrices ou modalités d'un atelier peuvent être ajustés lorsque cela est nécessaire au bon fonctionnement du programme. En cas d'annulation d'un atelier du fait de Polyglot Why Not, celui-ci est reporté ou remplacé par une séance équivalente.

6. Absences, retards et problèmes techniques

La ponctualité est demandée afin de préserver la qualité de l'atelier. Toute absence ou tout retard imputable à la famille reste à sa charge et ne donne lieu ni à remboursement ni à compensation.

Les difficultés liées au matériel, à l'appareil utilisé, à l'installation Zoom, à la qualité de la connexion internet ou à tout autre problème technique situé du côté de la famille ne relèvent pas de la responsabilité de Polyglot Why Not dès lors que l'atelier a bien lieu.

Lorsqu'un replay, une ressource ou un contenu complémentaire est mis à disposition, celui-ci constitue un service d'accompagnement selon les modalités prévues par l'offre et ne transforme pas une absence en séance annulée.

7. Règles de connexion aux ateliers en ligne

Pour préserver un cadre fluide, sécurisant et respectueux, les familles s'engagent à respecter les règles suivantes :

- utiliser le prénom de l'enfant inscrit comme nom d'affichage lorsque cela est demandé ;

- garder le microphone en sourdine pendant l'atelier, sauf lorsque l'animatrice invite l'enfant à intervenir, notamment lors des temps de speaking time ;
- suivre les consignes de l'animatrice concernant la caméra, le micro, les interactions et les activités ;
- éviter les interruptions, conversations parallèles ou comportements perturbant le déroulement de la séance ;
- ne pas transmettre le lien de connexion à une personne non inscrite.

8. Présence d'un adulte et accompagnement de l'enfant

Pour les jeunes enfants, la présence d'une mère ou d'une accompagnante adulte peut être recommandée, notamment lors des activités manuelles ou lorsqu'une aide technique est nécessaire. L'accompagnante reste responsable de la sécurité matérielle de l'enfant dans son environnement.

9. Women Only – respect de la pudeur et du cadre des ateliers

Les ateliers sont organisés dans un cadre « Women Only » afin de préserver la pudeur des animatrices et des mamans présentes à l'écran.

Aucune présence d'homme devant l'écran ou dans le champ de la caméra n'est autorisée pendant les ateliers. Cette règle s'applique également aux garçons ayant atteint l'âge de la puberté.

En cas de non-respect ponctuel, Polyglot Why Not peut demander immédiatement de couper la caméra, de quitter temporairement la séance ou de prendre toute mesure appropriée. En cas de non-respect répété ou délibéré, l'accès pourra être suspendu ou résilié sans remboursement des sommes déjà dues au titre de l'offre.

10. Comportement et respect des personnes

Les familles, enfants et accompagnantes s'engagent à adopter un comportement respectueux envers les animatrices, les autres familles et l'équipe Polyglot Why Not. Les propos insultants, humiliants, agressifs, discriminatoires, intimidants ou manifestation perturbateurs ne sont pas admis.

Polyglot Why Not se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement l'accès d'une famille en cas de comportement portant atteinte à la sécurité, à la sérénité du groupe, aux personnes ou au bon déroulement des activités.

11. Propriété intellectuelle et confidentialité

Les contenus pédagogiques, PDF, fiches, vidéos, replays, présentations, supports d'activités, textes, visuels, méthodes, programmes, enregistrements, liens et ressources fournis par Polyglot Why Not sont destinés à un usage strictement privé et familial.

Sauf autorisation écrite préalable de Polyglot Why Not, il est notamment interdit de :

- filmer, enregistrer ou capturer l'écran pendant un atelier, un replay ou tout autre contenu réservé ;
- effectuer ou diffuser des captures d'écran comprenant les animatrices, les enfants ou les autres participantes ;
- reproduire, transmettre, vendre, republier ou mettre à disposition tout ou partie des contenus et supports ;
- partager les accès, mots de passe, liens Zoom, liens Drive, liens Telegram ou ressources privées ;
- réutiliser les contenus ou méthodes à des fins commerciales, professionnelles ou de formation sans autorisation écrite.

Toute utilisation non autorisée peut entraîner la suspension ou la résiliation des accès et, lorsque cela est justifié, l'exercice des recours prévus par la réglementation applicable.

12. Images, enregistrements et vie privée

Les familles s'interdisent d'enregistrer, photographier ou diffuser l'image ou la voix des autres participantes, enfants ou animatrices sans autorisation.

Lorsque Polyglot Why Not souhaite utiliser une image, une vidéo, un témoignage ou un extrait permettant d'identifier un enfant ou une participante à des fins de communication, une autorisation adaptée doit être obtenue lorsque cela est requis.

13. Responsabilité

Polyglot Why Not met en œuvre les moyens raisonnables nécessaires à l'organisation des ateliers et à la mise à disposition des accès prévus par l'offre.

La famille reste responsable de son équipement, de sa connexion internet, de la supervision de l'enfant, de l'utilisation des outils numériques et de la sécurité de l'environnement physique dans lequel l'enfant participe.

Polyglot Why Not ne saurait être tenu responsable d'une impossibilité de participer résultant d'un problème situé du côté de la famille, d'un usage incorrect des accès, ou d'un événement extérieur échappant raisonnablement à son contrôle.

14. Modification exceptionnelle ou indisponibilité

En cas d'empêchement d'une animatrice, d'incident technique du côté de Polyglot Why Not ou de toute autre difficulté empêchant la tenue normale d'un atelier, Polyglot Why Not peut proposer un report, un remplacement d'animatrice ou une séance équivalente.

Une modification ponctuelle d'horaire, d'animatrice ou d'organisation ne constitue pas, à elle seule, une annulation de l'offre globale.

15. Suspension ou résiliation des accès

Le non-respect grave ou répété du présent règlement peut entraîner un avertissement, une suspension temporaire ou une résiliation définitive des accès, selon la nature du manquement.

Peuvent notamment justifier une suspension ou une résiliation : le partage d'accès, les enregistrements interdits, la diffusion de contenus réservés, les comportements agressifs ou perturbateurs, le non-respect répété du cadre Women Only ou les impayés.

16. Mise à jour des informations de la famille

La famille s'engage à maintenir à jour les informations nécessaires à son inscription et à signaler tout changement d'adresse e-mail, de numéro de téléphone ou d'information utile à la bonne gestion de ses accès.

17. Évolution du présent document

Polyglot Why Not peut faire évoluer le présent document afin de l'adapter à son organisation, à ses outils ou aux exigences applicables. Les modifications substantielles affectant une offre en cours sont portées à la connaissance des familles par un moyen approprié.

18. Acceptation

Avant paiement, la famille doit pouvoir consulter le présent règlement intérieur et les présentes conditions générales. La validation de l'inscription vaut acceptation de leur contenu lorsque cette acceptation est recueillie conformément au parcours d'inscription.

Formulation recommandée pour la case à cocher au moment du paiement :

« Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement intérieur et des Conditions générales d'inscription et de participation de Polyglot Why Not, et je les accepte. »

Bienvenue à bord de Polyglot Why Not.

Document à conserver par la famille pendant toute la durée de l'offre souscrite.